

Flash collectivités 2021-18

Cayenne, le 07 juillet 2021

APPEL A PROJETS “ACTEE PALETUVIERS”

Un appel à projets spécifique pour les collectivités d'Outre-mer a été lancé dans le cadre du programme de certificats d'économies d'énergie (CEE), baptisé ACTEE.

L'enveloppe spécialement dédiée aux territoires ultramarins éligibles aux CEE (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) a vocation à permettre aux collectivités locales ainsi qu'à leurs partenaires locaux d'établir une stratégie pérenne pour agir sur la consommation énergétique des bâtiments publics et respecter le décret éco-énergie tertiaire.

Nommé PALETUVIER, cet appel à projets prévoit notamment de financer les diagnostics, les études et l'accompagnement des travaux énergétiques réalisés par les collectivités.

Prévoyant d'organiser une réunion d'information spécifique par visioconférence, nous souhaiterions connaître vos disponibilités aux dates proposées dans le sondage suivant :

https://pegase.din.developpement-durable.gouv.fr/?_u=mveHY3ttX51BBJmSgkr5.

Une communication a par ailleurs été publiée sur le site de la Préfecture : <https://www.guyane.gouv.fr/Actualites/Appels-a-Projets/2021/Appel-a-projets-Paletuvier>

Mme Wilna LESPERANCE, de la DGTM (ex DEAL) reste à votre disposition pour toute demande de précisions : wilna.lesperance@developpement-durable.gouv.fr